GSC

Votre Contact
Services GSC Affiliations
Tél. : 01 70 96 75 00
Courriel : gscaffiliations@gan.fr

321976 891 324 1/2 1

Votre Conseiller
CBT EUROSUD PATRIMOINE
Tél. : 04 88 66 50 00
Courriel : pgonin@eurosud-assurances.com

Références :
C43640 / 44002484200039
(à rappeler dans toute correspondance)

TEAM FRANCE
M. RODET NICOLAS
RUE GUTENBERG
ZAC DU GRAND PONT
13640 LA ROQUE D ANTHERON

Personnel et Confidentiel

AVIS D'ECHEANCE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du détail de votre cotisation pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 selon le détail ci-dessous.

NOM Prénom	Formule	Durée d'indemnisation	Période de Garanties	Cotisation
RODET NICOLAS	F70	12 mois	01/01/2022 au 31/12/2022	3 290,19 €
Frais et Taxe	Taxe sur les Conventions d'assurances (9 %)			302,04 €
	Frais de fractionnement (2 %)			65,81 €
Montant total TTC				3 658,04 €

Le montant total de la cotisation TTC restant dû pour l'année en cours est de 3 658,04 euros.

Vous avez choisi de régler votre cotisation de façon semestrielle et par prélèvement bancaire conformément à l'échéancier détaillé ci-après.

Le prélèvement sera effectué sur le compte de l'entreprise dont les coordonnées bancaires sont : FR 76 11306 00010 42187672050 52.

La Convention GSC prévoit que la garantie prend fin à la date à laquelle l'affilié est éligible à la liquidation de sa retraite de base obligatoire. Nous vous invitons à vérifier la situation du ou des affilié(s) éventuellement concerné(s) auprès de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) pour connaître le nombre de trimestres restant à cotiser avant de pouvoir prétendre à la liquidation de sa retraite de base. Il conviendra éventuellement de nous adresser son relevé de carrière et de demander l'adaptation de sa garantie, voire la résiliation du contrat s'il n'a plus lieu d'être.

SGBECHE91 AIA BATCH

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cet avis d'échéance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Nanterre, le 17 janvier 2022

Pour les assureurs,
Christian DELORME

Directeur Assurances

1
1/2
324
321976 892

GSC

ECHEANCIER DU CONTRAT C43640

La cotisation globale du contrat sera prélevée conformément à l'échéancier suivant :

Période	Montant échéance	Date de Prélèvement
Janvier 2022	1 829,00 €	21/02/2022
Juillet 2022	1 829,04 €	21/07/2022

Le montant annuel tient compte de la Taxe sur les Conventions d'Assurances (TCA) en vigueur (9 % : 302,04 euros en 2022), du fractionnement de paiement de la cotisation choisi (semestriel : 65,81 euros en 2022) et du taux d'appel applicable au régime (75 % en 2022).

1 2/2 324 321976 893 SGBECHE91 AIA BATCH